

FACTURE ÉLECTRONIQUE

PRÉPAREZ VOTRE HOLDING



LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État.

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures au format électronique et transmettez vos données de ventes à l'administration *via* votre plateforme



VOTRE SITUATION

Qu'est-ce qui change pour ma holding ?

• Holding pure (détenition de titres uniquement) :

Aucune obligation ! Vous n'êtes pas concerné par la réforme

• Holding mixte (détenition de titres + prestations de services) :

Vous devrez envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE MAINTENANT (CHECK-LIST)

ÉTAPE 1

Identifiez votre type de holding

- Holding pure : Aucune action requise
- Holding mixte : Passez aux étapes suivantes

ÉTAPE 2

Choisissez votre plateforme PA

- Si vous avez un expert-comptable, demandez-lui conseil, c'est votre partenaire de confiance
- Comparez 3 offres (prix, simplicité, assistance)

ÉTAPE 3

Formez votre équipe

- Prévoyez 2 h de formation par personne
- Créez un mémo simple pour vos employés administratifs

ÉTAPE 4

Testez votre système avant l'été 2026

- Faites des essais avec des factures test
- Vérifiez que tout fonctionne avant l'échéance



FACTURE ÉLECTRONIQUE



POINTS D'ATTENTION

- **Acompte reçu d'un professionnel ?**

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

- **Clients (filiales) étrangers :**

Vos ventes devront être déclarées à l'administration *via* votre plateforme

- **Prestations de services ?**

Pensez à déclarer chaque encaissement sur votre plateforme



CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

AVANT

- Client entreprise = encore des factures papier
- Classement manuel
- Risque d'erreurs
- Temps perdu
- Stockage papier
- Envoi manuel à votre expert-comptable

APRÈS

- Automatisation totale
- La facture est envoyée automatiquement
- Suivi en temps réel des factures
- Moins d'erreurs
- Gain de temps pour vous
- Archivage automatique
- Transmission directe à votre expert-comptable

BESOIN D'AIDE ?

Votre expert-comptable peut vous accompagner pour :

✓ Choisir la meilleure solution pour votre activité

✓ Former les personnes concernées dans votre officine

✓ S'assurer que tout est prêt à temps

Contactez votre expert-comptable sans tarder !